

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Achats et approvisionnements			
Code	ECLG2B26AAP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Annie DELSALLE (annie.delsalle@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE "Achats et Approvisionnements" est l'une des facettes de la logistique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera capable de/d' :

- Appliquer dans sa vie professionnelle future une démarche d'achat professionnelle en lien avec la RSE
- Distinguer prix et coût d'achat et les calculer
- Gérer un stock en répondant aux trois questions de base : quoi, combien et quand commander
- Etablir les liens entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- Présenter une politique d'approvisionnement cohérente en utilisant les concepts-clés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B26AAPA Achats et approvisionnements

36 h / 3 C

Contenu

- Achat et approvisionnement parmi les fonctions et les services de l'entreprise
- Politique d'approvisionnement cohérente : développement des concepts-clés
- Just-in-Time : principe, conséquences, applications
- Prix et coût d'achat
- Caractéristiques des achats
- Acheteur et démarches d'achat : avant, pendant et après ; procédures et documents en lien avec la RSE

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Démarche déductive
- Démarche inductive
- Méthode active
- Approche par situation problème
- Pédagogie du projet
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Correction des exercices par les pairs
- Séance de "Questions/Réponses"

Sources et références

- La négociation Acheteur/Vendeur de Y. Lellouche et F. Piquet chez Dunod
- Le category management de S. Cogitore chez Dunod
- La supply chain de C. Poirier chez Dunod
- Le marketing achats de R. Perrotin aux éditions d'Organisation
- Achats industriels à l'international de C. Horvat aux éditions d'Organisation
- Comment optimiser les approvisionnements de R. Bourbonnais et P. Vallin chez Economica
- Approvisionnement de JP Durand chez Gualino
- Management des achats de Castagnos aux Presses Universitaires de Grenoble
- Les achats - La révolution discrète de M. Ayel chez Elenbi
- La boîte à outils de l'acheteur de Stéphane Canonne et Philippe Petit chez Dunod

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents et supports disponibles sur la plateforme de l'institution.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q2 :

L'activité d'apprentissage est évaluée via

- un travail dont les consignes sont postées sur la plateforme pour 40 % de la note finale
- un examen écrit en session comptant pour 60 % de la note finale

Au Q3

L'activité d'apprentissage est évaluée via un examen écrit valant 100 % de la note.

Pour un.e étudiant.e diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il/elle sera interrogé.e seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).